



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Chers contribuables et citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du Rapport financier 2023, ainsi que le Rapport de l'auditeur. Les états financiers 2023 de la municipalité du Canton de Wentworth ont été audités par les auditeurs externes de la firme Amyot Gélinas, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

REVENUS	3 540 758 \$
DÉPENSES	3 246 420 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	79 492 \$

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2023 nous indiquent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 79 492\$. Des investissements et l'entretien dans divers infrastructures municipales a été réalisé pour l'année 2023.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité possède un excédent non affecté de 628 512 \$, lequel inclut l'excédent de fonctionnements de l'exercice 2023.

<u>TRAITEMENT DES ÉLUS</u>	<u>Rémunération 2023</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Rémunération annuelle du maire	24 000 \$	12 000 \$
Rémunération annuelle des conseillers (6)	43 260 \$	21 630 \$
Rémunération annuelle du maire MRC d'Argenteuil	9 530 \$	4 765 \$

RAPPORT DU MAIRE

Avec le dépôt du Rapport financier de 2023, la Municipalité est bien positionnée pour réaliser les différents projets prévus pour 2024. La Municipalité continuera d'investir dans l'amélioration du réseau routier local, la protection de notre environnement et la sécurité civile des citoyens.

Déposé à la session ordinaire du Conseil du 3 juin 2024.

Jason Morrison,
Maire